

10 février 2023

Cher Actionnaire,

Fusion de Schroder International Selection Fund (la « Société ») — European Large Cap avec Schroder International Selection Fund — European Sustainable Equity

Nous vous informons par la présente de la fusion entre Schroder International Selection Fund — European Large Cap (le « Compartiment absorbé ») et Schroder International Selection Fund — European Sustainable Equity (le « Compartiment absorbant ») (la « Fusion ») le **19 avril 2023** (la « Date effective »). Les actionnaires du Compartiment absorbé recevront la valeur en actions équivalente du Compartiment absorbant en lieu et place de leurs actuelles actions du Compartiment absorbé.

Contexte et motivation

Le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant ont des approches d'investissement similaires et compte tenu des économies d'échelle potentielles que la Fusion permettrait de réaliser, nous estimons que les actionnaires du Compartiment absorbé tireront parti d'une fusion avec le Compartiment absorbant. Cette Fusion a lieu dans le but d'exploiter cette opportunité pour développer la stratégie du Compartiment absorbant. La direction de déplacement des gammes de fonds Schroders a été fermement orientée vers la durabilité ces dernières années. Bien que le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant présentent tous deux des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'Article 8 du Règlement SFDR (« Sustainable Finance Disclosure Regulation »), le Compartiment absorbant affiche un hurdle plus élevé en matière de durabilité, ce qui correspond mieux à la stratégie de développement durable de Schroders. La valeur liquidative du Compartiment absorbé était d'environ 152 millions d'euros au 13 décembre 2022, tandis que celle du Compartiment absorbant était d'environ 71 millions d'euros à la même date.

Le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant sont gérés par le même gestionnaire d'investissement et la même équipe, et ont globalement recours au même processus d'investissement. Le Compartiment absorbé conserve une exposition au carbone inférieure à celle de l'indice MSCI Europe (Net TR) ainsi qu'un score global de durabilité supérieur à celui de l'indice MSCI Europe (Net TR), suivant le système de notation du gestionnaire d'investissement.

Le Compartiment absorbant conserve un score global de durabilité supérieur à celui de l'indice MSCI Europe (Net TR), suivant le système de notation du gestionnaire d'investissement.

Le Compartiment absorbé applique des critères de gouvernance et de durabilité lors de la sélection des investissements pour le compartiment.

Conformément à la politique d'investissement du Compartiment absorbant, le Compartiment absorbant investit dans des sociétés qui ont de bonnes pratiques de gouvernance, telles que déterminé par les critères de notation de la durabilité du gestionnaire d'investissement. Le gestionnaire d'investissement

peut également s'engager auprès des sociétés détenues dans le Compartiment absorbant pour remettre en question les points faibles identifiés en matière de durabilité.

Bien qu'il n'y ait plus d'engagement à conserver une exposition au carbone inférieure à celle de l'indice MSCI Europe (Net TR) (comme c'était le cas pour le Compartiment absorbé), l'engagement à conserver un score global de durabilité supérieur à celui de l'indice MSCI Europe (Net TR) restera inchangé. Nous estimons que les actionnaires du Compartiment absorbé bénéficient de l'intégration de caractéristiques mesurables en matière de durabilité dans la politique d'investissement.

Nous pensons qu'il est dans l'intérêt des actionnaires des deux compartiments de fusionner le Compartiment absorbé dans le Compartiment absorbant. Cette décision a été prise conformément à l'Article 5 des Statuts de Schroder International Selection Fund (la « Société ») et aux dispositions du prospectus du Prospectus.

Comparaison des objectifs et des politiques d'investissement

Les objectifs d'investissement du Compartiment absorbé comme du Compartiment absorbant comprennent une croissance du capital supérieure à l'indice MSCI Europe (Net TR), nette de frais, sur une période de trois à cinq ans. Le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant partagent le même indice de référence cible (Indice MSCI Europe (Net TR)). Le Compartiment absorbé stipule dans la politique d'investissement qu'au moins les deux tiers de ses actifs sont investis dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés européennes de grande capitalisation, et que son univers d'investissement devrait se recouper de manière significative avec les composantes de l'indice de référence cible. Le Compartiment absorbant n'indique pas la capitalisation boursière de ses participations dans son objectif d'investissement ni dans sa politique d'investissement, et stipule que son univers d'investissement devrait se recouper dans une certaine mesure avec les composantes de l'indice de référence cible. Toutefois, le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant partagent des styles d'investissement similaires, comme en témoigne la catégorisation des deux compartiments au sein de la catégorie Morningstar Europe Large Cap Blend Equity.

Il existe une différence entre l'utilisation des instruments dérivés par le Compartiment absorbé et par le Compartiment absorbant. Le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant peuvent utiliser des instruments dérivés à des fins de réduction du risque ou de gestion plus efficace des compartiments respectifs, mais le Compartiment absorbant peut également utiliser des instruments dérivés dans le but de réaliser des plus-values.

Tant le Compartiment absorbé que Compartiment absorbant tiennent compte des critères de durabilité lors de la sélection de leurs investissements, tels que décrits dans la section précédente.

Comparaison des profils de risque, des catégories d'actions et des commissions de gestion annuelles

L'**Indicateur synthétique de risque** (l' « ISR ») est de catégorie 4 pour le Compartiment absorbé comme pour le Compartiment absorbant. Les profils de risque et les principaux risques applicables au Compartiment absorbé et au Compartiment absorbant sont similaires, sauf que le Compartiment absorbant est également soumis aux risques liés aux instruments dérivés utilisés à des fins d'investissement. La devise de référence des deux compartiments est l'EUR. Une synthèse exhaustive indiquant quelles catégories d'actions du Compartiment absorbé seront fusionnées dans quelles catégories d'actions du Compartiment absorbant figure en Annexe au présent avis, à la section « Cartographie des Catégories d'actions existantes et nouvelles ».

L'ampleur de la modification apportée au profil de risque et de rendement du Compartiment absorbant résultant de cette Fusion n'est pas significative.

Le tableau ci-dessous résume les commissions de gestion annuelles (« CGA ») et les frais courants¹ (les « FC ») des catégories d'actions du Compartiment absorbé et du Compartiment absorbant. À la suite de la Fusion, les actionnaires du Compartiment absorbé se verront facturer des CGA de même valeur ou de valeur moindre. Les actionnaires de la catégorie d'actions A1 recevront une réduction de la commission de gestion de 25 pb, qui passera ainsi de 1,50 % à 1,25 %, tandis que les actionnaires des catégories d'actions A se verront facturer des CGA de même valeur après la Fusion. Bien que certaines catégories du Compartiment absorbant puissent avoir des FC légèrement supérieurs, nous pensons que la taille plus importante des actifs sous gestion combinés du Compartiment absorbé et du Compartiment absorbant offrira des économies d'échelle potentielles aux deux groupes d'investisseurs.

Catégories d'actions du Compartiment absorbé	CGA	FC	Catégories d'actions du Compartiment absorbant	CGA	FC
A Cap EUR	1,25 %	1,59 %	A Cap EUR	1,25 %	1,59 %
A Dis AV EUR	1,25 %	1,59 %	A Dis AV EUR³	1,25 %	1,59 % ²
A Cap USD	1,25 %	1,59 %	A Cap USD³	1,25 %	1,59 % ²
A Dis AV GBP	1,25 %	1,59 %	A Dis AV GBP³	1,25 %	1,59 % ²
A1 Cap EUR	1,50 %	2,34 %	A1 Cap EUR	1,25 %	2,09 %
B Cap EUR	1,25 %	2,19 %	B Cap EUR	1,25 %	2,19 %
C Cap EUR	0,625 %	0,91 %	C Cap EUR	0,625 %	0,92 %
C Dis AV EUR	0,625 %	0,91 %	C Dis AV EUR³	0,625 %	0,92 % ²
C Cap USD	0,625 %	0,91 %	C Cap USD³	0,625 %	0,92 % ²
I Cap EUR	0,00 %	0,05 %	I Cap EUR	0,00 %	0,06 %
IZ Cap EUR	Jusqu'à 0,75 %	0,80 %	IZ Cap EUR	Jusqu'à 0,625 %	0,69 %
Z Cap EUR	Jusqu'à 0,75 %	0,91 %	Z Cap EUR³	Jusqu'à 0,625 %	0,91 % ²

¹ Les FC sont basés sur les frais de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les FC comprennent, s'il y a lieu, la commission de distribution, la commission de services aux actionnaires, la commission de gestion et autres charges d'administration, dont les frais d'administration de fonds et les frais de dépositaire et d'agent de transfert. Ils tiennent compte des commissions de gestion et des charges d'administration des fonds de placement sous-jacents en portefeuille.

² Il s'agit d'un chiffre indicatif, obtenu à partir de la différence de FC entre les catégories d'actions qui existent dans les deux compartiments.

³ Cette catégorie d'actions sera lancée avant la Date effective pour faciliter la Fusion.

Z Dis GBP	Jusqu'à 0,75 %	0,91 %	Z Dis GBP³	Jusqu'à 0,625 %	0,91 % ²
------------------	-------------------	--------	------------------------------	--------------------	---------------------

Heure limite de négociation et délais de règlement des souscriptions et rachats

L'heure limite de négociation et les délais de règlement ne sont aucunement affectés. L'heure limite de négociation pour le Compartiment absorbant est fixée à 13 h 00, heure de Luxembourg, le jour de transaction. Les ordres envoyés à HSBC Continental Europe, succursale de Luxembourg (« HSBC ») avant l'heure limite de négociation seront exécutés le jour de transaction. Le délai de règlement des souscriptions et rachats est de trois jours ouvrables suivant un jour de transaction.

Un tableau comparatif des principales caractéristiques du Compartiment absorbé et du Compartiment absorbant (y compris les modifications apportées aux catégories d'actions) figure en Annexe.

Gestionnaire d'investissement

Aucun changement des entités juridiques opérant en qualité de gestionnaire d'investissement, qui reste Schroder Investment Management Limited, n'interviendra suite à la Fusion.

Coûts et dépenses de la Fusion

Le Compartiment absorbé n'a ni dépenses préliminaires non amorties ni frais de constitution en suspens. Les dépenses inhérentes à la Fusion (autres que les coûts de transaction liés au marché décrits ci-dessous), notamment les frais juridiques, d'audit, administratifs et réglementaires, seront prises en charge par la société de gestion de la Société, Schroder Investment Management (Europe) S.A. (la « Société de gestion »).

Cession de participations non courantes

Préalablement à la Fusion, le Compartiment absorbé cèdera tous les actifs qui seraient inappropriés au sein du portefeuille d'investissement du Compartiment absorbant.

Le Compartiment absorbé supportera les coûts de transaction afférents à la cession de tout investissement qui serait inapproprié au sein du Compartiment absorbant. Il n'est pas prévu que ces coûts de transaction soient importants ou aient un impact significatif sur les actionnaires du Compartiment absorbé.

À compter du 10 février 2023, la valeur liquidative (VL) par action du Compartiment absorbé sera ajustée à la baisse lors de chaque sortie nette par le biais d'un ajustement dilutif. L'objectif de cet ajustement est de tenir compte des coûts de transaction liés au marché associés à la cession de tout investissement qui ne correspond pas au portefeuille du Compartiment absorbant, ou qui sont associés aux ordres de rachat ou de conversion reçus au cours de la période précédant la Fusion. Dans le cas d'entrées nettes dans le Compartiment absorbé au cours de cette période, la VL par action sera ajustée à la hausse. L'objectif de cet ajustement est de protéger les actionnaires actuels et futurs du Compartiment absorbé contre la prise en charge de tous les coûts de transaction et de les répartir de manière appropriée. Toutefois, les coûts de transaction ne devraient pas être importants et ils n'auront pas d'impact significatif sur les actionnaires du Compartiment absorbant ou du Compartiment absorbé.

³ Cette catégorie d'actions sera lancée avant la Date effective pour faciliter la Fusion.

De plus amples informations relatives aux ajustements dilutifs figurent dans le Prospectus à la section 2.4 « Calcul de la Valeur liquidative ». Le Prospectus est disponible sur le site www.schroders.lu.

Ratio d'échange, traitement du revenu cumulé et conséquences de la Fusion

À la date effective, l'actif net du Compartiment absorbé sera transféré dans le Compartiment absorbant. En contrepartie des actions de chaque catégorie qu'ils détiennent au sein du Compartiment absorbé, les actionnaires du Compartiment absorbé recevront un montant équivalent en valeur d'actions de la catégorie correspondante au sein du Compartiment absorbant. Le ratio d'échange de la Fusion résultera d'un ratio entre la VL de la catégorie d'action concernée du Compartiment absorbé et la VL ou le prix d'émission initial de la catégorie d'actions concernée du Compartiment absorbant, ajusté de tous coûts de transaction liés au marché dans le cadre d'un ajustement dilutif, à la Date effective. Ce ratio sera calculé conformément aux dispositions du Prospectus.

Bien que la valeur globale des participations des actionnaires demeure inchangée, les actionnaires recevront potentiellement un nombre d'actions du Compartiment absorbant différent de celui qu'ils détenaient auparavant dans le Compartiment absorbé.

Tout revenu accumulé au titre des actions du Compartiment absorbé au moment de la Fusion sera intégré au calcul de la VL par action finale du Compartiment absorbé et ledit revenu ainsi accumulé sera comptabilisé après la Fusion dans la VL par action du Compartiment absorbant. Le Compartiment absorbant ne supportera aucun revenu, aucune dépense et aucun passif supplémentaire attribuable au Compartiment absorbé et accumulé après la date effective.

À la Date effective, vous deviendrez un actionnaire du Compartiment absorbant, dans la catégorie d'actions correspondant à votre participation actuelle dans le Compartiment absorbé.

Vos actions au sein du Compartiment absorbant pourront faire l'objet de transactions à partir du **20 avril 2023**, jour de transaction dont l'heure limite de réception des ordres est fixée à 13 h 00, heure de Luxembourg.

Droits des actionnaires en matière de rachat/conversion

Si vous ne souhaitez pas détenir d'actions du Compartiment absorbant à compter de la date effective, vous pouvez à tout moment, jusqu'au **12 avril 2023** inclus, demander le rachat de votre participation au sein du Compartiment absorbé ou sa conversion dans un autre compartiment Schroders. Après cette date et cette heure limites de transaction, les rachats et conversions du Compartiment absorbé ne seront plus acceptés.

HSBC exécutera sans aucuns frais vos ordres de rachat ou de conversion conformément aux dispositions du Prospectus. Toutefois, dans certains pays, les agents payeurs, banques correspondantes ou autres intervenants locaux peuvent appliquer des frais de transaction. Il se peut en outre que l'heure limite de réception des ordres locale qu'ils appliquent soit antérieure à celle susmentionnée. Nous vous recommandons donc de vous renseigner auprès de ces intervenants afin de vous assurer que vos instructions parviennent à HSBC avant la date et l'heure limites de réception des ordres, soit 13 h 00, heure de Luxembourg, le **12 avril 2023**.

Aucune souscription ou conversion en actions du Compartiment absorbé émanant de nouveaux investisseurs ne sera acceptée après la clôture des transactions le 10 février 2023.

Afin de laisser le temps nécessaire à la modification des plans épargne à versements périodiques et autres plans similaires, les souscriptions et conversions d'actions au sein du Compartiment absorbé émanant

d'investisseurs existants seront acceptées jusqu'à la date et l'heure limites de réception des ordres, soit 13 h 00, heure de Luxembourg, le **29 mars 2023**.

Fiscalité

La conversion d'actions au moment de la Fusion et/ou le rachat ou la conversion d'actions avant la Fusion pourraient avoir un impact sur votre situation fiscale. Nous vous recommandons, par conséquent, de solliciter les conseils d'un professionnel indépendant à cet égard.

Informations supplémentaires

Nous recommandons aux actionnaires de lire le document d'information clé pour l'investisseur (le DIC) du Compartiment absorbant accompagnant la présente lettre. Le DIC ci-joint est un DIC représentatif pour le Compartiment absorbant, qui fournit des informations sur une catégorie d'actions standard (la catégorie d'actions A). Il est, conjointement, aux DIC de toutes les autres catégories d'actions disponibles, consultable à l'adresse suivante : www.schroders.lu. Le Prospectus est également disponible à cette adresse.

Un rapport d'audit sera préparé par le réviseur d'entreprises agréé en lien avec la Fusion et sera disponible, gratuitement et sur demande, auprès de la Société de gestion.

Nous espérons que vous déciderez de conserver vos investissements dans le Compartiment absorbant après la Fusion. Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à contacter votre bureau Schroders local, votre conseiller professionnel habituel ou la Société de gestion au (+352) 341 342 202.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations,

Le Conseil d'administration

Annexe

Tableau comparatif des principales caractéristiques

Le tableau suivant compare les principales caractéristiques du Compartiment absorbé et du Compartiment absorbant. Tous deux sont des compartiments de la Société. De plus amples détails figurent dans le Prospectus et il est également recommandé aux actionnaires de consulter le DIC du Compartiment absorbant.

	Compartiment absorbé Schroder International Selection Fund — European Large Cap	Compartiment absorbant Schroder International Selection Fund — European Sustainable Equity
Objectif et politique d'investissement du Prospectus	<p>Objectif d'investissement</p> <p>Le Compartiment vise à dégager une croissance du capital supérieure à l'indice MSCI Europe (Net TR), après déduction des frais sur une période de trois à cinq ans en investissant dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés européennes de grande capitalisation.</p>	<p>Objectif d'investissement</p> <p>Le Compartiment vise à dégager une croissance du capital supérieure à l'indice MSCI Europe (Net TR) après déduction des frais sur une période de trois à cinq ans en investissant dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés européennes qui respectent les critères de durabilité du Gestionnaire d'investissement.</p>
	<p>Politique d'investissement</p> <p>Le Compartiment est géré de façon active et investit au moins deux tiers de son actif dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés européennes de grande capitalisation. Il s'agit de sociétés qui, au moment de l'achat, sont considérées comme faisant partie de la tranche supérieure de 80 % du marché des actions européen en termes de capitalisation boursière.</p> <p>Le Compartiment peut également investir, directement ou indirectement, jusqu'à un tiers de ses actifs dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, Fonds d'investissement, warrants et Placements du marché monétaire, et détenir des liquidités (dans les limites énoncées dans l'Annexe I).</p>	<p>Politique d'investissement</p> <p>Le Compartiment est géré de façon active et investit au moins deux tiers de son actif dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés européennes.</p> <p>Le Compartiment conserve un score global de durabilité supérieur à celui de l'indice MSCI Europe (Net TR), suivant le système de notation du Gestionnaire d'investissement. Vous trouverez de plus amples détails sur le processus d'investissement utilisé pour y parvenir dans la section « Caractéristiques du Compartiment ». Le Compartiment n'investit pas directement dans certains secteurs, activités ou groupes d'émetteurs au-delà des limites définies à la section « Informations relatives à la durabilité » sur la page Internet du Compartiment, consultable sur www.schroders.com/en/lu/private-investor/gfc.</p>

	<p>Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés afin de réduire les risques ou à des fins de gestion plus efficace.</p> <p>Le Compartiment conserve une exposition au carbone inférieure à celle de l'indice MSCI Europe (Net TR) et conserve un score global de durabilité supérieur à celui de l'indice MSCI Europe (Net TR), suivant le système de notation du Gestionnaire d'investissement. Vous trouverez de plus amples détails sur le processus d'investissement utilisé pour y parvenir dans la section « Caractéristiques du Compartiment ».</p> <p>Le Compartiment n'investit pas directement dans certains secteurs, activités ou groupes d'émetteurs au-delà des limites définies à la section « Informations relatives à la durabilité » sur la page Internet du Compartiment, consultable sur www.schroders.com/en/lu/private-investor/gfc.</p>	<p>Le Compartiment investit dans des sociétés qui appliquent des pratiques de bonne gouvernance au regard des critères de notation du Gestionnaire d'investissement (pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Caractéristiques du Compartiment »).</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement peut également prendre contact avec des sociétés détenues par le Compartiment pour susciter la remise en question des points faibles identifiés en matière de durabilité. Pour de plus amples informations concernant l'approche du Gestionnaire d'investissement en matière de durabilité et les échanges engagés avec les sociétés, veuillez consulter le site Internet www.schroders.com/en/lu/private-investor/strategic-capabilities/sustainability/disclosures.</p> <p>Le Compartiment peut également investir, directement ou indirectement, jusqu'à un tiers de ses actifs dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, Fonds d'investissement, warrants et Placements du marché monétaire, et détenir des liquidités (dans les limites énoncées dans l'Annexe I).</p> <p>Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés afin de générer des plus-values, de réduire les risques ou à des fins de gestion efficace.</p>
	<p>Indice de référence</p> <p>Les performances du Compartiment seront évaluées par rapport à son indice de référence cible, à savoir dépasser l'indice MSCI Europe (Net TR) et comparées à la catégorie Morningstar Europe Large Cap Blend Equity. L'univers d'investissement du Compartiment devrait se recouper de manière significative avec les composantes de l'indice de référence cible. L'indice de référence</p>	<p>Indice de référence</p> <p>Les performances du Compartiment seront évaluées par rapport à son indice de référence cible, à savoir dépasser l'indice MSCI Europe (Net TR), et comparées à la catégorie Morningstar Europe Large Cap Blend Equity. L'univers d'investissement du Compartiment devrait se recouper, dans une mesure limitée, avec les composantes de l'indice de référence cible. L'indice de référence comparateur</p>

	<p>comparateur n'est inclus qu'à des fins de comparaison des performances et n'a aucune influence sur la manière dont le Gestionnaire d'investissement investit les actifs du Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement investit de manière discrétionnaire et il n'existe aucune restriction quant à la mesure dans laquelle le portefeuille et la performance du Compartiment peuvent s'écarter de l'indice de référence cible. Le Gestionnaire d'investissement investira dans des sociétés ou des secteurs qui ne figurent pas dans l'indice de référence cible afin de tirer parti de certaines opportunités d'investissement. L'indice/Les indices de référence ne prend/ne prennent pas en compte les caractéristiques environnementales et sociales ou l'objectif en matière de durabilité (le cas échéant) du Compartiment.</p> <p>L'indice de référence cible a été sélectionné parce qu'il est représentatif du type d'investissements dans lesquels le Compartiment est susceptible d'investir et qu'il constitue, par conséquent, un objectif approprié par rapport au rendement que le Compartiment vise à générer. L'indice de référence comparateur a été sélectionné parce que le Gestionnaire d'investissement estime que l'indice de référence constitue un élément de comparaison approprié à des fins de performance, conformément à l'objectif et à la politique d'investissement du Compartiment.</p>	<p>n'est inclus qu'à des fins de comparaison des performances et n'a aucune influence sur la manière dont le Gestionnaire d'investissement investit les actifs du Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement investit de manière discrétionnaire et il n'existe aucune restriction quant à la mesure dans laquelle le portefeuille et la performance du Compartiment peuvent s'écarter de l'indice de référence cible. Le Gestionnaire d'investissement investira dans des sociétés ou des secteurs qui ne figurent pas dans l'indice de référence cible afin de tirer parti de certaines opportunités d'investissement.</p> <p>L'indice/Les indices de référence ne prend/ne prennent pas en compte les caractéristiques environnementales et sociales ou l'objectif en matière de durabilité (le cas échéant) du Compartiment.</p> <p>L'indice de référence cible a été sélectionné parce qu'il est représentatif du type d'investissements dans lesquels le Compartiment est susceptible d'investir et qu'il constitue, par conséquent, un objectif approprié par rapport au rendement que le Compartiment vise à générer. L'indice de référence comparateur a été sélectionné parce que le Gestionnaire d'investissement estime que l'indice de référence constitue un élément de comparaison approprié à des fins de performance, conformément à l'objectif et à la politique d'investissement du Compartiment.</p>
<p>Critères de durabilité</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement applique des critères de gouvernance et de durabilité lors de la sélection des investissements pour le Compartiment.</p> <p>Les sociétés de l'univers d'investissement font l'objet</p>	<p>Critères de durabilité</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement applique des critères de durabilité lors de la sélection des investissements pour le Compartiment.</p> <p>Les sociétés de l'univers d'investissement sont évaluées au regard de leur profil environnemental,</p>	<p>Critères de durabilité</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement applique des critères de durabilité lors de la sélection des investissements pour le Compartiment.</p> <p>Les sociétés de l'univers d'investissement sont évaluées au regard de leur profil environnemental,</p>

	<p>d'analyses concernant leurs émissions individuelles totales de carbone des périmètres 1 et 2. Les sources d'information utilisées pour conduire l'analyse comprennent les outils exclusifs de Schroders en matière de durabilité et des données de tierces parties.</p> <p>Les sociétés de l'univers d'investissement sont évaluées au regard de leur profil environnemental, social et de gouvernance, à l'aune d'une gamme de facteurs. Cette analyse est étayée par une analyse quantitative obtenue à partir des outils internes de Schroders concernant les données ESG. Le Gestionnaire d'investissement évalue l'impact environnemental et social d'une société, ainsi que ses pratiques de gouvernance, à l'aide d'outils exclusifs en matière de durabilité. En outre, le Gestionnaire d'investissement effectue également ses propres recherches et analyses avant de décider si une société est éligible à l'inclusion dans le Compartiment, en fonction de son profil global de durabilité. Les outils exclusifs constitueront des éléments déterminants pour évaluer dans quelle mesure les sociétés du portefeuille répondent aux critères de durabilité décrits ci-dessus.</p> <p>Les sources d'information utilisées pour conduire l'analyse comprennent les informations fournies par les sociétés, telles que les rapports en matière de durabilité et autres documents pertinents établis par ces sociétés, ainsi que les outils exclusifs de Schroders en matière de durabilité et des données de tierces parties.</p> <p>Pour de plus amples informations concernant l'approche du</p>	<p>social et de gouvernance, à l'aune d'une gamme de facteurs. Cette analyse est étayée par une analyse quantitative obtenue à partir des outils exclusifs de Schroders en matière de durabilité. Le Gestionnaire d'investissement évalue l'impact environnemental et social d'une société, ainsi que ses pratiques de gouvernance, à l'aide d'outils exclusifs en matière de durabilité. En outre, le Gestionnaire d'investissement effectue également ses propres recherches et analyses avant de décider si une société est éligible à l'inclusion dans le Compartiment, en fonction de son profil global de durabilité. Les outils exclusifs constitueront des éléments déterminants pour évaluer dans quelle mesure les sociétés du portefeuille répondent aux critères de durabilité décrits ci-dessus.</p> <p>Les sources d'information utilisées pour conduire l'analyse comprennent les informations fournies par les sociétés, telles que les rapports en matière de durabilité et autres documents pertinents établis par ces sociétés, ainsi que les outils exclusifs de Schroders en matière de durabilité et des données de tierces parties.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement veille à ce qu'au moins 90 % des sociétés du portefeuille du Compartiment fassent l'objet d'une notation au regard des critères de durabilité. L'application des critères de durabilité a pour effet d'exclure de la sélection des investissements au moins 20 % de l'univers d'investissement potentiel du Compartiment.</p> <p>Aux fins de cette analyse, l'univers d'investissement potentiel est l'univers de référence des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement peut sélectionner pour le Compartiment avant l'application des critères de durabilité, dans le respect des autres limites applicables à l'Objectif et à la Politique d'investissement. Cet univers</p>
--	--	--

	<p>Gestionnaire d'investissement en matière de durabilité et les échanges engagés avec les sociétés, veuillez consulter le site Internet www.schroders.com/en/lu/private-investor/strategic-capabilities/sustainability/disclosures.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement s'assure qu'au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 90 % des actions émises par de grandes sociétés domiciliées dans des pays développés ; des titres à taux fixe ou variable et des instruments du marché monétaire ayant une notation « investment grade » ; et des titres de créances émis par des pays développés ; et - 75 % des actions émises par de grandes sociétés domiciliées dans des pays émergents ; des actions émises par des petites et moyennes entreprises ; des titres à taux fixe ou variable et des instruments du marché monétaire ayant une notation à rendement élevé ; et des titres de créances émis par des pays émergents, <p>détenus dans le portefeuille du Compartiment sont notés par rapport aux critères de durabilité. Aux fins de ce test, les petites entreprises sont celles dont la capitalisation boursière est inférieure à 5 milliards d'euros, les moyennes entreprises sont celles dont la capitalisation boursière se situe entre 5 et 10 milliards d'euros et les grandes entreprises sont celles dont la capitalisation boursière est supérieure à 10 milliards d'euros.</p>	<p>est composé d'actions et de titres assimilés à des actions de sociétés européennes.</p>
Gestionnaire d'investissement	Schroder Investment Management Limited	Schroder Investment Management Limited

Indicateur synthétique de risque (ISR)	Catégorie 4	Catégorie 4
Exposition à différentes catégories de risques	<p>Exposition</p> <p>Le Compartiment est géré de façon active et investit au moins deux tiers de son actif dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés européennes de grande capitalisation. Il s'agit de sociétés qui, au moment de l'achat, sont considérées comme faisant partie de la tranche supérieure de 80 % du marché des actions européen en termes de capitalisation boursière.</p> <p>Le Compartiment peut également investir, directement ou indirectement, jusqu'à un tiers de ses actifs dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, Fonds d'investissement, warrants et Placements du marché monétaire, et détenir des liquidités (dans les limites énoncées dans l'Annexe I).</p>	<p>Exposition</p> <p>Le Compartiment est géré de façon active et investit au moins deux tiers de son actif dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés européennes.</p> <p>Le Compartiment peut également investir, directement ou indirectement, jusqu'à un tiers de ses actifs dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, Fonds d'investissement, warrants et Placements du marché monétaire, et détenir des liquidités (dans les limites énoncées dans l'Annexe I).</p>
Exposition nette des instruments dérivés	L'exposition nette des instruments dérivés du Compartiment peut atteindre 50 % de sa valeur liquidative.	L'exposition nette des instruments dérivés du Compartiment peut atteindre 50 % de sa valeur liquidative.
Principaux risques	<p>Risque de change : le compartiment peut perdre de la valeur en raison des fluctuations des taux de change.</p> <p>Risque en matière de durabilité : le compartiment présente des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Cela signifie qu'il peut avoir une exposition limitée à un certain nombre de sociétés, d'industries ou de secteurs et qu'il peut renoncer à certaines opportunités d'investissement ou céder certaines participations qui ne correspondent pas aux critères de durabilité établis par le gestionnaire d'investissement. Le compartiment peut investir dans des sociétés qui ne</p>	<p>Risque de change : le compartiment peut perdre de la valeur en raison des fluctuations des taux de change.</p> <p>Risque en matière de durabilité : le compartiment présente des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Cela signifie qu'il peut avoir une exposition limitée à un certain nombre de sociétés, d'industries ou de secteurs et qu'il peut renoncer à certaines opportunités d'investissement ou céder certaines participations qui ne correspondent pas aux critères de durabilité établis par le gestionnaire d'investissement. Le compartiment peut investir dans des sociétés qui ne</p>

	<p>reflètent pas les croyances et les valeurs d'un investisseur particulier.</p> <p>Risque de liquidité : dans des conditions de marché difficiles, le compartiment peut ne pas être en mesure de vendre un titre à sa pleine valeur, voire pas du tout. Cela pourrait avoir un effet sur la performance et amener le compartiment à différer ou à suspendre le rachat de ses actions.</p> <p>Risque opérationnel : les processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs, peuvent échouer. Cela peut entraîner des pertes pour le compartiment.</p> <p>Risque de performance : Les objectifs d'investissement expriment un résultat escompté, mais rien ne permet de garantir qu'un tel résultat sera obtenu. Selon les conditions de marché et l'environnement macroéconomique, il peut devenir plus difficile d'atteindre les objectifs d'investissement.</p> <p>Taux interbancaire offert : la transition des marchés financiers vers le recours à des taux de référence alternatifs, en remplacement des taux interbancaires offerts (IBOR), peut avoir un impact sur la valorisation de certaines participations et perturber la liquidité de certains instruments. Ceci peut avoir en retour une incidence sur les résultats d'investissement du compartiment.</p> <p>Risque lié aux instruments dérivés : les instruments dérivés peuvent être utilisés pour gérer efficacement le portefeuille. Un instrument dérivé peut ne pas se comporter comme prévu, entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument dérivé ainsi que des pertes pour le compartiment.</p>	<p>reflètent pas les croyances et les valeurs d'un investisseur particulier.</p> <p>Risque de liquidité : dans des conditions de marché difficiles, le compartiment peut ne pas être en mesure de vendre un titre à sa pleine valeur, voire pas du tout. Cela pourrait avoir un effet sur la performance et amener le compartiment à différer ou à suspendre le rachat de ses actions.</p> <p>Risque opérationnel : les processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs, peuvent échouer. Cela peut entraîner des pertes pour le compartiment.</p> <p>Risque de performance : Les objectifs d'investissement expriment un résultat escompté, mais rien ne permet de garantir qu'un tel résultat sera obtenu. Selon les conditions de marché et l'environnement macroéconomique, il peut devenir plus difficile d'atteindre les objectifs d'investissement.</p> <p>Taux interbancaire offert : la transition des marchés financiers vers le recours à des taux de référence alternatifs, en remplacement des taux interbancaires offerts (IBOR), peut avoir un impact sur la valorisation de certaines participations et perturber la liquidité de certains instruments. Ceci peut avoir en retour une incidence sur les résultats d'investissement du compartiment.</p> <p>Risque lié aux instruments dérivés : les instruments dérivés peuvent être utilisés pour gérer efficacement le portefeuille. Le compartiment peut également investir de manière significative dans des instruments dérivés, notamment en utilisant des techniques de vente à découvert et d'effet de levier dans le but de générer un rendement. Un instrument dérivé peut ne pas se comporter comme prévu, entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument</p>
--	---	---

		dérivé ainsi que des pertes pour le compartiment.
Profil de l'Investisseur type	Le Compartiment peut convenir aux investisseurs qui visent un potentiel de croissance sur le long terme au travers d'investissements en actions.	Le Compartiment peut convenir aux investisseurs qui s'intéressent davantage à la maximisation des rendements sur le long terme qu'à la minimisation des pertes éventuelles sur le court terme.
Catégorie du Compartiment	Compartiment en actions classique	Compartiment en actions spécialisé
Devise du Compartiment	EUR	EUR
Date de lancement	4 décembre 1995	12 décembre 2018
Taille du Compartiment (au 13 décembre 2022)	152 millions EUR	71 millions EUR
Heure limite de négociation et délais de règlement des souscriptions et rachats	13 h 00 (heure de Luxembourg) chaque Jour de transaction Dans les 3 Jours ouvrables suivant le Jour de transaction concerné	13 h 00 (heure de Luxembourg) chaque Jour de transaction Dans les 3 Jours ouvrables suivant le Jour de transaction concerné
Méthode de gestion des risques	Approche par les engagements	Approche par les engagements
Commission d'entrée	A : jusqu'à 5,00 % A1 : jusqu'à 4,00 % B : néant C : jusqu'à 1,00 % I : néant IZ : néant Z : néant	A : jusqu'à 5,00 % A1 : jusqu'à 4,00 % B : néant C : jusqu'à 1,00 % I : néant IZ : néant Z : néant
Commission de distribution par catégorie d'actions	A : néant A1 : 0,50 % B : 0,60 % C : néant I : néant IZ : néant	A : néant A1 : 0,50 % B : 0,60 % C : néant I : néant IZ : néant

	Z : néant	Z : néant	
Commission de gestion par catégorie d'actions	A : 1,25 % A1 : 1,50 % B : 1,25 % C : 0,625 % I : Néant IZ : jusqu'à 0,75 % Z : jusqu'à 0,75 %	A : 1,25 % A1 : 1,25 % B : 1,25 % C : 0,625 % I : Néant IZ : jusqu'à 0,625 % Z : jusqu'à 0,625 %	
Frais courants par catégorie d'actions	A : 1,59 % A1 : 2,34 % B : 2,19 % C : 0,91 % I : 0,05 % IZ : 0,75 % Z : 0,91 %	A : 1,59 % A1 : 2,09 % B : 2,19 % C : 0,92 % I : 0,06 % IZ : 0,69 % Z : 0,91 % ^{1 2}	   
Informations détaillées sur la commission de surperformance	Néant	Néant	

¹ Cette catégorie d'actions sera lancée avant la Date effective pour faciliter la Fusion.

² Il s'agit d'un chiffre indicatif, obtenu à partir de la différence de frais courants (FC) entre les catégories d'actions qui existent pour les deux compartiments.

Cartographie des Catégories d'actions existantes et nouvelles

Compartiment absorbé – Schroder International Selection Fund – European Large Cap		Compartiment absorbant – Schroder International Selection Fund – European Sustainable Equity	
Catégorie d'actions actuellement détenue	Code ISIN	Nouvelle Catégorie d'actions détenue	Code ISIN
A Capitalisation EUR	LU0106236937	A Capitalisation EUR	LU1910162970
A Distribution EUR (AV)	LU0062647606	A Distribution EUR (AV) ¹	LU2539964473
A Capitalisation USD	LU1046231236	A Capitalisation USD ¹	LU2539964713
A Distribution GBP	LU0798850961	A Distribution GBP ¹	LU2539964986
A1 Capitalisation EUR	LU0133709740	A1 Capitalisation EUR	LU2293689589
B Capitalisation EUR	LU0106237075	B Capitalisation EUR	LU2022034933
C Capitalisation EUR	LU0106237315	C Capitalisation EUR	LU1910163192
C Distribution EUR (AV)	LU0062908172	C Distribution EUR (AV) ¹	LU2539964556
C Capitalisation USD	LU0725252216	C Capitalisation USD ¹	LU2539964804
I Capitalisation EUR	LU0134337632	I Capitalisation EUR	LU1910163358
IZ Capitalisation EUR	LU2016215852	IZ Capitalisation EUR	LU1910163432
Z Capitalisation EUR	LU0968428218	Z Capitalisation EUR ¹	LU2539964630
Z Distribution GBP	LU0968428135	Z Distribution GBP ¹	LU2539965017

¹ Cette catégorie d'actions sera lancée avant la Date effective pour faciliter la Fusion.